

# le lotus

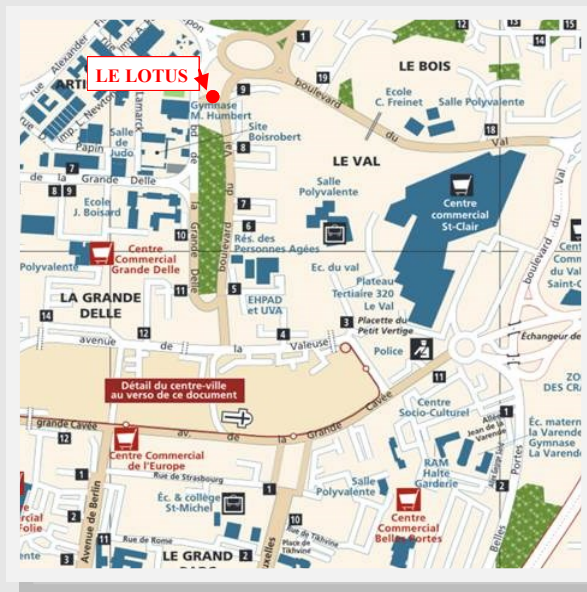
ESPACE de RENCONTRE « LE LOTUS »  
718 Grande Delle  
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR



ASSOCIATION  
DES AMIS DE JEAN BOSCO

est un lieu de transition  
pour accompagner et/ou maintenir  
les relations parents-enfants

## Pour se rendre au Lotus



Itinéraire conseillé :  
Bd périphérique  
Direction Ouistreham — sortie Hérouville Centre  
Prendre la 1ère à droite et passer devant  
Centre Commercial Carrefour  
Toujours tout droit avec comme axe de direction : LA FONDERIE  
Au rond point du Drakkar : 3ème  
sortie direction Centre Ville  
— 718 grande Delle sur la  
droite

**Arrêt bus et TRAM**  
Ligne 3 : Arrêt St Clair  
Ligne 4 : Gymnase Humbert  
Ligne 8 : Arrêt Fonderie  
TRAM B : Terminus

L'exercice du droit de visite au  
"LOTUS" est limité dans le temps.

Il doit permettre que les relations  
évoluent et que les rencontres  
puissent s'envisager à l'extérieur du  
"LOTUS" et sans intermédiaire.

Il est toujours possible pour les  
parents de négocier entre eux toute  
modification de l'exercice du droit de  
visite. Une orientation au service de  
médiation familiale est proposée en  
cours ou en fin de mesure.

## Secrétariat

 02 61 45 17 24

Ne pas appeler ce N° le samedi

du LUNDI au VENDREDI  
8 H 30 à 12 H 30 / 13 H 30 à 17 H 30

Fax : 02 31 58 38 73

Courriel : [poleparentalite@aajb.asso.fr](mailto:poleparentalite@aajb.asso.fr)

# le lotus

718 Grande Delle  
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

 02 31 94 26 29



## ESPACE DE RENCONTRE

Enfants / Parents / Grands-Parents  
pour l'exercice du droit de visite  
interrompu ou difficile

L'espace de rencontre « Le Lotus » est un service géré  
par l'Association des Amis de Jean Bosco

Visitez notre site internet : [www.aajb.fr](http://www.aajb.fr)

## Public concerné

Parents, enfants, grands-parents  
face à une situation de séparation

- ◆ **Accueil sur demande spontanée  
Ou sur ordonnance de justice**

## Objectifs

Favoriser la reprise de relations  
Père / Enfants  
Mère / Enfants  
Grands-Parents / Enfants  
Proposer un lieu d'accueil et d'écoute

**NEUTRE et SECURISANT**

Une équipe de professionnels est présente  
pour assurer l'accueil, l'accompagnement et  
la sécurité dans la reprise des contacts

## Le LOTUS

est ouvert aux droits de visite

Chaque MERCREDI de 13 H à 19 H  
chaque SAMEDI de 11 H à 19 H  
Et deux DIMANCHES par mois  
de 12 H à 19 H

## Règles de fonctionnement

- Il est proposé aux parents un entretien préalable au droit de visite.
- Le temps de visite est exclusivement consacré à l'enfant et à son parent visiteur. Le parent accompagnateur doit quitter les lieux le temps du droit de visite.
- Toute autre personne, non directement concernée par le droit de visite, doit rester à l'extérieur des locaux.
- Parents et enfants pourront sortir du lieu avec l'accord du magistrat.
- Le cadre collectif impose un respect mutuel.

Tout comportement inadapté  
(violences verbales, physiques, état  
d'ébriété) amènera l'équipe à sus-  
pendre l'intervention

## L'espace de rencontre

**“ Le LOTUS ”**

**... et la justice**

Le juge peut décider que le droit de visite du père, de la mère ou des grands-parents à l'égard de leur(s) enfant(s) - petit(s)-enfant(s) s'exercera au “Lotus”.

Une copie de la décision  
est adressée au service.

**Aucun compte-rendu des  
droits de visite n'est  
transmis.**

**Seul, un récapitulatif des  
droits de visite est adres-  
sé aux parents et au Juge  
en vue d'une audience.**

**Une fiche incident pour  
non respect du cadre  
peut être adressée au  
Juge.**